

## ARTS PLASTIQUES

### ÉPREUVE À OPTION : ORAL ÉPREUVE PRATIQUE D'ART PLASTIQUE ET COMMENTAIRE D'UNE OEUVRE

Jean-Philippe Antoine, Paul-Louis Rinuy

**Coefficient** : 3 ; **Durée de préparation** : 6 heures

**Durée de passage devant le jury** : 30 minutes dont 15 à 20 d'exposé et 10 à 15 de questions

**Type de sujets donnés** : document, question unique

**Modalités de tirage du sujet** : tirage d'un ticket avec 2 sujets

**Liste des ouvrages généraux autorisés** : aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés** : aucun

L'utilité prospective du présent rapport est cette année réduite, puisque l'épreuve orale est appelée à changer radicalement de nature lors du prochain concours. L'occasion reste bonne de saluer les résultats de cette année, qui ont vu un candidat de l'option *Arts plastiques* franchir avec succès l'ensemble des épreuves, ce qui n'était plus arrivé depuis longtemps, qui plus est dans la première moitié du peloton des élus. Comme pour l'écrit, le jury a salué la préparation dont témoignait la prestation du candidat, qui rend hommage aux professeurs responsables. Dans l'un des binômes proposés au tirage au sort, celui-ci a choisi un sujet qui mettait particulièrement en valeur le caractère pratique de l'épreuve, et les choix artistiques qu'elle réclamait, tout en demandant une réflexion conceptuelle et historique. Sur ces deux plans, le jury a pu constater la capacité du candidat à pleinement remplir le contrat proposé, en particulier celle, rhétorique, à justifier les choix effectués. Il a donc été amené à noter très favorablement une prestation excellente, dont la valeur individuelle est exemplaire, mais statistiquement peu probante, puisque fondée sur un échantillon unique. L'année prochaine constituant un nouveau départ, on forme le vœu qu'elle fournira l'occasion, non seulement de remarques nécessairement plus circonstanciées, mais d'un échantillon statistique plus vaste et renouvelé.